

Mesures validées en réunions plénières	Impact sur la croissance	Rapidité d'obtention de l'impact	Faisabilité politique	Faisabilité technique
---	--------------------------------	--	--------------------------	--------------------------

1 - Créer les conditions de la compétitivité

1/ Créer par appel d'offres dix grands pôles d'excellence Universités-recherche- grandes écoles compétitifs sur le plan international et attractifs tant pour les chercheurs que pour les étudiants étrangers, dotés de cursus en anglais payants

2/ Lancer la construction de 10 grands campus pour ces 10 pôles répartis sur le territoire français en croisant les financements publics et privés

3/ Renforcer l'autonomie de l'ensemble des universités et mettre en place une évaluation systématique et publique sur des critères de formation, d'insertion professionnelle et de recherche

4/ Encourager le regroupement des établissements d'enseignement supérieur et favoriser les rapprochements université grandes écoles et recherche, notamment en engageant les étudiants de grandes écoles à effectuer au moins un an de recherche et en combinant le statut d'enseignant et de chercheur

5/ Implanter les universités françaises à l'étranger, notamment dans les grands pays émergents, en s'appuyant sur des financements croisés et sur la mobilité internationale des étudiants et des enseignants

6/ *(en attendant la mesure finalisée)* Mener un plus grand effort sur la valorisation de la recherche, en développant les parrainages d'entreprise et en y consacrant spécifiquement 10% du budget des laboratoires et en développant les incubateurs d'entreprises au sein des établissements d'enseignement supérieur

7/ Mettre en place un interlocuteur unique en matière de prélèvements fiscaux et sociaux, dont une mission supplémentaire sera d'accompagner les PME/TPE de moins de 30 salariés et les entrepreneurs dans leurs démarches administratives, fiscales et sociales sur le modèle du Small Business Service

8/ Rendre notre droit plus sûr et plus compétitif, en exigeant des services de l'Etat qu'ils répondent systématiquement, rapidement et de manière formelle à toute question de droit posée par un citoyen ou une entreprise.

9/ Assurer le paiement à date pour les PME aussi bien de la part des grandes entreprises que de l'Etat avec les mêmes taux d'intérêt et de pénalité en cas de retard ;

10/ Elargir les possibilités de financement des PME, notamment grâce à un régime de recouvrement plus favorable aux prêteurs, un accès facilité aux bourses spécialisées (Alternext, Marché Libre, bourses européennes) et pour les TPE le développement du micro-crédit professionnel

11/ Distinguer clairement les rôles respectifs du CNRS, de l'Agence nationale de la recherche et des institutions spécialisées, et revoir tout le pilotage de la recherche en faisant davantage intervenir le Ministre de la Recherche et les jurys internationaux

Mesures validées en réunions plénières	Impact sur la croissance	Rapidité d'obtention de l'impact	Faisabilité politique	Faisabilité technique
---	--------------------------------	--	--------------------------	--------------------------

2 - Donner à chacun les moyens de travailler et d'évoluer

1/ Favoriser l'emploi des plus de 50 ans en supprimant les dispenses de recherche d'emploi et les mises à la retraite d'office et en repoussant à 65 ans l'âge minimal de départ à la retraite

2/ Créer un "contrat d'activité" pour les chercheurs d'emploi avec un accompagnement et un encadrement renforcé

3/ Encourager le recours au contrat de travail à durée indéterminée en autorisant la rupture d'un commun accord et en augmentant les indemnités de licenciement

4/ Ouvrir sans limite d'âge l'accès aux universités, aux grandes écoles et aux concours administratifs

5/ Développer l'alternance et les stages obligatoires au sein des cursus universitaires, avec des garanties d'accompagnement dans le placement tant de la part des universités que des entreprises sur le modèle des grandes écoles

6/ Revoir les règles de représentativité et de financement des organisations syndicales et patronales en incluant une offre de services aux adhérents

7/ Privilégier la négociation collective à la loi, en fixant dans la loi les seuls principes fondamentaux de la réglementation du temps de travail (le reste relevant de la négociation entre partenaires sociaux)
8/ Transformer radicalement la politique de l'immigration pour les travailleurs, les chercheurs, les artistes, les étudiants et les touristes afin de rendre la France à la fois plus attractive et plus facile d'accès
9/ Permettre à tout élève du primaire de sortir en maîtrisant les fondamentaux indispensables à l'emploi : la maîtrise de la lecture, de l'écriture, du calcul, de l'anglais et de l'informatique
10/ Mettre la formation professionnelle au service de la sécurisation des parcours professionnels
11/ Limiter le champ des professions et des secteurs réglementés aux activités le justifiant strictement afin de fluidifier le marché du travail et de permettre la valorisation des acquis de l'expérience ; supprimer chaque fois que possible les numerus clausus
12/ Renforcer la mobilité sociale dans le monde professionnel en encourageant la promotion sociale au sein de l'entreprise et en y développant les formations académiques, professionnelles à l'intention des salariés comme des chômeurs
13/ Accompagner le travail des femmes en généralisant le télétravail, en promouvant l'offre de services au sein des entreprises (garde d'enfants etc.) en développant les emplois à domicile et en instaurant une discrimination positive

Mesures validées en réunions plénières	Impact sur la croissance	Rapidité d'obtention de l'impact	Faisabilité politique	Faisabilité technique
---	--------------------------------	--	--------------------------	--------------------------

3 - Optimiser l'action publique : gouvernance et compétitivité

1/ Mettre en place une gestion des ressources humaines efficace dans le secteur public en liant davantage rémunération au mérite, favorisant la mobilité entre fonctions publiques et entre public et privé et en élargissant le recrutement hors concours à travers des CDI de droit public

2/ Encourager et aider les mobilités et départs dans le secteur privé

3/ Accélérer la mise en place de l'e-administration dans tous les domaines, en particulier dématérialiser de bout en bout 100% des procédures administratives d'ici 2 ans.

4/ Unifier les systèmes informatiques entre les différentes administrations pour favoriser le partage d'informations

5/ Diminuer les frais de fonctionnement et les strates de l'administration territoriale en regroupant les départements et les régions, l'élection s'organisant au niveau départemental et l'exécutif au niveau régional

6/ Regrouper les communes en 6.000 « supercommunes » ou agglomérations, notamment au travers d'incitations financières

7/ Confier une liste définie de fonctions d'exécution à des agences de service public, autonomes dans leur gestion mais comptables de leurs résultats

8/ Elargir les possibilités de mises en concurrence entre certains services publics et des prestataires privés, notamment dans la santé et dans l'éducation

9/ Mettre fin aux compétences partagées et aux doublons en précisant clairement les prérogatives de chaque autorité, locale ou centrale, et en réorganisant les services déconcentrés

10/ Mettre en place des indices de satisfaction pour chaque service public, ainsi que des indices de simplicité pour chaque impôt

11/ Créer un comité de contrôle de la production législative sous l'autorité directe et unique du Président de la République, dont une des tâches sera de veiller à ce que des consultations et des études d'impact de toute législation nouvelle soient menées systématiquement

12/ Retenir l'impôt sur le revenu à la source

13/ Mettre en place un système juridictionnel plus en phase avec les exigences de la vie économique (réformer les tribunaux de commerce en rendant mixte leur composition et renforcer la prise en compte des compétences et des préoccupations économiques dans la magistrature)

14/ Réduire d'un point de PIB par an le poids des dépenses publiques dans le PIB d'ici à 2012

15/ Evaluer tous les organismes de gestion paritaire et moderniser le cadre réglementaire correspondant

16/ (en attendant la mesure finalisée)
imposer au secteur para-public plus de transparence dans la gestion et supprimer le caractère obligatoire des contributions versées aux chambres de commerce et d'industrie et aux chambres des métiers

Mesures validées en réunions plénières	Impact sur la croissance	Rapidité d'obtention de l'impact	Faisabilité politique	Faisabilité technique
---	--------------------------------	--	--------------------------	--------------------------

4 - Libérer du pouvoir d'achat

1/ Restaurer la liberté tarifaire dans la distribution et le commerce de détail

2/ Instaurer la libre entrée dans la grande distribution, le commerce de détail et l'hôtellerie, notamment en mettant fin aux lois Royer-Raffarin et en supprimant les commissions d'équipement commercial

3/ *(en attendant la mesure finalisée)*
Faciliter l'accès au crédit à la consommation, tout en améliorant les mécanismes qui préviennent le surendettement

4/ Créer une Autorité de la concurrence unique en renforçant les pouvoirs du Conseil de la concurrence, notamment en matière d'autosaisine, d'enquêtes et de contrôle des concentrations

5/ Permettre sous condition les actions de groupes de consommateurs

6/ Remonter les compétences sur l'utilisation du sol au niveau des super-communes ou des agglomérations

7/ Déduire les espaces collectifs des immeubles du calcul du coefficient d'occupation des sols

8/ Moins taxer la mobilité résidentielle en supprimant les droits de mutation sur l'immobilier, en assouplissant les relations entre propriétaires et locataires et en créant une bourse internet des logements sociaux afin de faciliter la mobilité géographique

9/ Dynamiser le commerce de détail et les fournisseurs indépendants, notamment en leur affectant les 600 millions d'euros prévu à cet effet

10/ Proposer d'ici 10 ans à tous les locataires modestes d'accéder à la propriété, à travers des financements adaptés

11/ Développer les possibilités d'intéressement des salariés, en particulier dans les PME

12/ Assouplir les règles de densité urbaine, puis engager les communes à respecter leurs objectifs de construction, en particulier ceux de logements mixtes. Permettre à l'Etat de préempter le foncier dans les communes et agglomérations qui ne respectent pas l

Mesures validées en réunions plénières	Impact sur la croissance	Rapidité d'obtention de l'impact	Faisabilité politique	Faisabilité technique
---	--------------------------------	--	--------------------------	--------------------------

5 - Investir sur de grands projets structurants

1/ Assurer la transformation de la place de Paris en une place financière majeure pour capter les dividendes de la croissance mondiale et maintenir une forte proximité avec les besoins de financements

2/ Construire d'ici 2012 dix Ecopolis, villes d'au moins 50.000 habitants intégrant technologies vertes et technologies de communication

3/ Numériser le pays sur 5 ans et créer un « droit au numérique », en instaurant une gestion optimale du spectre numérique et en regroupant tous les organismes publics intervenant dans ce secteur

Mesures validées en réunions plénières	Impact sur la croissance	Rapidité d'obtention de l'impact	Faisabilité politique	Faisabilité technique
---	--------------------------------	--	--------------------------	--------------------------

6 - Reconnecter la France à l'Europe et au monde

1/ Intégrer dans tout cursus d'enseignant et de magistrat un séjour d'une année à l'étranger en formation ou dans le cadre d'échanges professionnels organisés par des accords directs entre établissements

2/ Créer l'année de césure effectuée à l'étranger entre les études secondaires et supérieures

3/ Proposer à nos partenaires européens de multiplier par 100 le nombre de bénéficiaires du programme Erasmus et en étendre le champ d'application à toutes les formations relevant de l'université des métiers

4/ Respecter nos engagements européens, en particulier les délais de transposition des directives communautaires afin d'éviter les conflits de normes coûteux et préjudiciables à la croissance

5/ Faire de la politique commune de l'énergie une de nos priorités européennes

6/ Proposer des mesures européennes allant de la fiscalité au financement de la recherche pour faire de l'Europe le leader mondial du développement durable et des technologies vertes

7/ Participer plus activement à la gouvernance mondiale sur l'environnement et sur la gouvernance

Mesures validées en réunions plénières	Impact sur la croissance	Rapidité d'obtention de l'impact	Faisabilité politique	Faisabilité technique
---	--------------------------------	--	--------------------------	--------------------------

7 - La croissance par une autre croissance

1/ Prolonger le plan de développement des services à la personne en constituant des cursus de formation spécialisés, en créant un statut de "temps partiel tremplin", en étendant le champ d'application du CESU, et en augmentant le plafond de déductibilité fiscale au bénéfice des particuliers.

2/ Etendre les horaires d'ouverture des commerces le dimanche

3/ Accroître et diversifier les financements de R&D publique sur les technologies vertes

4/ Fixer des objectifs environnementaux contraignants en matière de commande publique

5/ Refonder la gouvernance du CSA et le mode de gestion du spectre numérique, dans l'optique d'améliorer la couverture radio du territoire, de développer le commerce par internet et de favoriser l'innovation